

Paris, le 26 mai 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Je me félicite des annonces faites par le Chef de l'Etat aujourd'hui dans l'Oise lors de la présentation de son projet de loi de réforme de la participation et de l'intéressement. Nicolas SARKOZY a réitéré son attachement à assurer un meilleur partage de la valeur ajoutée entre salariés, actionnaires et entreprises.

C'est une promesse qu'il a faite pendant la campagne présidentielle : la mise en place d'un dispositif de conditionnalité des allégements de charges à la politique salariale des entreprises ;

C'est un engagement qu'il avait pris lors de son entretien télévisé en avril dernier : « une entreprise qui distribuera une partie de ses bénéfices paiera moins d'impôts » ;

C'est aujourd'hui une promesse tenue puisqu'il a annoncé que la participation pourrait être débloquée "tout de suite", l'intéressement aux bénéfices des entreprises allait être doublé "en quatre ans" et que pour chaque centime d'euro d'intéressement, les entreprises bénéficieront d'un crédit d'impôt de 20%.

Depuis plus d'un an qu'il est à la Présidence de la République, il a réussi à entamer les réformes profondes dont notre pays a besoin. Il s'est voulu le « Président du pouvoir d'achat », le mécanisme d'incitations fiscales dévoilé ce matin le conforte dans cette responsabilité qu'il a faite sienne.

Danièle GIAZZI

Secrétaire Nationale En charge des Entreprises